

7 DÉCEMBRE 2023



**A LA SUITE D'UN PREMIER TRILOGUE ORGANISÉ LE 2 DÉCEMBRE DERNIER, LES CONSEIL, COMMISSION ET PARLEMENT EUROPÉENS SE SONT DE NOUVEAU RÉUNIS CE 7 DÉCEMBRE POUR FINALISER LES DISCUSSIONS ENTAMÉES LA SEMAINE PRÉCÉDENTE. RETOUR SUR LES NÉGOCIATIONS.**

Alors que la semaine passée, beaucoup de questions restaient sans réponses, cette semaine les heads des différentes institutions européennes ont répondu à un grand nombre d'interrogations.

En effet, trois axes majeurs ont été assurés avec force.

Premièrement, la question du travail a été abordée : les trois institutions semblent favorables à ouvrir les portes de l'emploi aux ressortissants dans l'attente d'une réponse. Sont cependant exclus les personnes en situations irrégulière.

Deuxièmement, l'Intelligence artificielle sera utilisée aux frontières mais sont définitivement bannies les utilisations de détecteurs de mensonges et d'émotion, ces technologies présentant des hauts risques voire des risques inacceptables.

Troisièmement, le statut de « réfugié climatique » ne sera définitivement pas pris en compte, pour des questions de juridictions. Cependant, certains évènements climatiques extraordinaires pourront possiblement être considérés comme critères d'impossibilité de retour.